

Les communautés de Kakamoeka engagées pour la protection des gorilles de la forêt de Mayombe

Pays	Congo
Bénéficiaire	ESI Congo (Endangered Species International au Congo)
Montant total du projet	51 197 €
Montant de la subvention FFEM	25 598 € (50 %)
Partenaires financiers	ESI France (4 000 €), ESI San Francisco (4 000 €), Ethicalia (6 378 €), cabinet Richert (4 000 €), cabinet Bonniol (3 500 €), Ulule (1 500 €), Abyss Congo (4 000 €) et Total E-P (915 €)
Durée du projet	18 mois
Signature de la convention	28 juillet 2014

Contexte

Localisée à Loaka dans le district de Kakamoeka, à environ 150 km au nord-est de Pointe Noire, la zone du projet, d'environ 900 Km², se situe en pleine forêt primaire de Kouilou-Mayombe et joue un rôle de corridor écologique entre deux aires protégées importantes : le Parc National de Conkouati-Ndouli (5 049 km²) et la Réserve de Biosphère de Dimonika (1 390 km²). Cette forêt est caractérisée par une grande diversité d'écosystème et abrite entre autres des gorilles des plaines de l'ouest (*Gorilla gorilla gorilla*, CR), des chimpanzés (*Pan troglodytes* EN), des éléphants (*Loxodonta africana cyclotis*, VU), des buffles (*Syncerus caffer nanus*), des panthères (*Panthera pardus*, NT), des potamochères (*Potamocheirus porcus*).

Le braconnage constitue la principale menace sur les populations de gorilles dont la chair est commercialisée et consommée comme viande de brousse dans les villages environnants et dans les grandes villes à proximité, principalement à Pointe-Noire.

ESI Congo, une association congolaise qui bénéficie du soutien d'une équipe de bénévoles français, a déjà réalisé un projet PPI, clôturé en 2013, qui a fourni des bons résultats en formant des anciens chasseurs à la réalisation de transects pour le suivi des gorilles qui ont créé une coopérative et adopté une charte d'engagement. Les inventaires menés dans la zone ont révélé une densité élevée de gorilles estimée à 0,81 individu/ km².

Objectifs

L'objectif du présent projet est de protéger les gorilles en réduisant la chasse des espèces protégées, spécifiquement des gorilles et en rationalisant la chasse des espèces communes par une modification des comportements vis-à-vis de la ressource cynégétique.

Les bénéficiaires de ce projet sont 500 personnes vivant de la chasse.

Principales activités

Les principales réalisations du projet sont :

- les données sur la vente de viande de brousse sont consolidées grâce aux 72 enquêtes menées sur les 7 marchés de Pointe Noire ;



- les données scientifiques sur les populations des gorilles sont enrichies grâce à 5 pièges photographiques ;
- 5 relais communautaires sont formés pour animer des réunions et sensibiliser environ 500 villageois ;
- 24 sessions d'éducation environnementale sur la protection des gorilles sont menées dans 5 écoles ;
- une fiche de gestion rationnelle et durable de la chasse des espèces est élaborée et son respect est contrôlé par les chasseurs de la coopérative ;
- deux activités génératrices de revenus (écotourisme et apiculture) sont développées en accord avec les communautés.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr

Contact projet

Guillaume Tati

contact@esi-congo.com

Julia LIGNERES

jlignerres@gmail.com